



Saisine 2023-2024

L'accueil de nouveaux habitants et la qualité de

- I. • Méthodologie
- II. Résultats

Le CODEV ?

- **ÊTRE À L'ÉCOUTE** du territoire et des attentes de ses habitants pour percevoir les dynamiques citoyennes et les signaux faibles des évolutions sociétales.
- **ALIMENTER** le débat public en créant un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs et citoyens.
- **PARTAGER** des connaissances sur les questions sociales, environnementales et économiques
 - Des ateliers...d'échanges, d'analyses, d'écritures...
 - Des webinaires...pour échanger avec des associations locales
 - Des séances d'exploration...des visites, des balades, des entretiens avec les collectivités...
 - Des conférences et tables-rondes...pour rencontrer des expert·es

Pourquoi ce sujet ?

- **Constats**

Vieillesse de la population, accueil inégale de la dynamique démographique, manque de logements adaptés, adaptation au changement climatique...

- **Contexte**

Deuxième révision du SCOT de la grande agglomération toulousaine en cours et perspective du PLUI, zéro artificialisation nette à l'horizon 2050, révision du PLH...

- **Commande du Sicoval**

Consulter le CODEV sur l'accueil de population et le maintien de la qualité de vie pour alimenter les documents de prospective et de planification à venir

Méthodologie



18

intervenants

(directeurs, chargés de mission, maitres de conférence, représentants d'associations...)

800

répondants au questionnaire

11

événements

(rencontre-débats, webinaires, conférences...)



ENQUÊTE EN LIGNE
POUR LES HABITANTS DU SICOVAL



- ANONYME
- INDIVIDUEL
- 10 PETITES MINUTES

Résider et vivre ensemble

Travailler et étudier

Se déplacer

CONSTATS PARTAGÉS

Des constats partagés de façon unanime par tous les acteurs (entretiens et questionnaire auprès des habitants)

CONSTATS DISCUTÉS

Certains constats soulèvent des avis divergents entre les acteurs (entretiens et questionnaire auprès des habitants)

NOUVEAUX CONSTATS

De nouveaux constats relevés par les acteurs (entretiens et questionnaire), constitutifs de nouveaux enjeux

**Exemple :
Résider et vivre ensemble**

**Constats
partagés**

Favoriser le dispositif du bail réel solidaire (BRS) pour le logement et pour l'activité

**Constats
discutés**

La faible qualité des logements sociaux et collectif

**Pistes de
réflexions**

Enrichissement et diversification du territoire par la mixité sociale et intergénérationnelle

**Exemple :
Travailler / étudier**

Développer les circuits de proximité pour un alimentation durable

La forte présence de grand distributeurs de l'agro-alimentaire

Soutenir l'installation de maraicher et d'activité agricole raisonné

**Exemple :
Se déplacer**

Développer des parkings-relais (covoiturage, parkings vélos sécurisés...)

Les aménagements cyclables sont insuffisamment maillés, sécurisés et intégrés

Prioriser les investissements des infrastructures routières reliant les petites et leur commune-relais





Type

- 1 - Le rural éloigné
- 2 - Les campagnes résidentielles préservées
- 3 - Le périurbain en construction
- 4 - Le périurbain de demain
- 5 - Les centralités secondaires
- 6 - Les communes urbaines avancées
- 7 - Le centre économique hyper connecté

Focus sur un groupe

- **Groupe 5 : Les centralités secondaires**

Une zone qui bénéficie de services urbains sans être une ville centre.

- **Les critères indicateurs**

- La connectivité : Nombres d'opérateurs 5G
- L'offre scolaire : la proximité avec les écoles, collèges et lycées
- Le logement : nombres nouveaux logements
- Les déplacements : la diversité de l'offre de déplacement
- Les services : le temps d'accès à un médecin généraliste le plus proche

Des récits ?

- Pourquoi ce format ?

- **Construire un espace de dialogue inclusif** : proposer un format pédagogique et accessible à tous pour ouvrir le débat sur les enjeux
- **Proposer une vision à long terme** : réaliser un exercice de projection sur aujourd'hui, demain et après demain
- **Mettre en valeur le rôle de chacun** : illustrer le parcours, les défis et obstacles en s'identifiant aux personnages
- **Mettre en valeur l'existant** : relier l'histoire des acteurs locaux à une histoire commune et partagé du territoire

Groupe 5 : Baziège

- Aujourd'hui
 - Perte attractivité emploi agricole
 - Équilibre entre le travail et la famille
- Demain
 - Insertion et reconversion professionnelle
 - Réhabilitation du centre-bourg
- Après demain
 - Développement des pôles d'échanges multi-modaux
 - L'éco-construction et l'économie circulaire



Les centralités secondaires
Exemple : Baziège
Nombre d'habitants : 3 456 (2020)
Superficie : 10,7 km²
Densité : 175 hab / km²



Les communes-relais, un maillage vital pour le territoire

Aujourd'hui...
Nous vivons à Baziège, un petit coin paisible qui nous est cher. Je m'appelle Lucie, et avec mes frères et sœurs, nous sommes 10 à partager la ferme familiale, une vaste étendue de 70 hectares dédiées aux cultures céréalières.
Reprenre l'exploitation familiale n'a pas été sans défis. Dès les premiers jours, nous avons dû faire face à des contraintes qui pesent lourdement sur nos épaules. La ferme n'avait pas échappé aux difficultés financières des dernières années. Mon père, un homme de la vieille école, avait toujours fait de son mieux pour maintenir l'exploitation à flot, mais les investissements nécessaires pour moderniser les équipements et les techniques avaient constitué un gouffre dans les finances.
Puis les saisons semblaient devenir de plus en plus imprévisibles, un phénomène que nos parents n'avaient pas connu à une telle échelle. Des périodes de sécheresse plus longues, des tempêtes plus fréquentes et des températures en hausse mettaient nos récoltes à rude épreuve. Cela nous a forcés à repenser nos méthodes.
Mon père, bien qu'heureux de passer le relais, avait du mal à accepter certaines de nos choix. Nous voulions adopter des pratiques plus durables, réduire l'utilisation de pesticides et envisager une agriculture biologique, mais cela allait à l'encontre de tout ce qu'il avait appris.

Demain...
Suite au décès de mes parents et désormais seul dans les tâches agricoles et sans les moyens de recruter, nous avons pris la difficile décision de vendre l'exploitation familiale. L'annonce de ces terres et la volonté de pérenniser ce patrimoine étaient importants et nous souhaitions y réfléchir à l'avance.
Pour cela, un ami nous a parlé de la foncière « Terre de Liens », qui a repris les terres, s'engageant à leur préserver de la spéculation et à les maintenir dans leur vocation agricole. Les nouveaux exploitants utilisent des pratiques respectueuses de l'environnement, ce qui nous rassure quant à la préservation de notre patrimoine agricole. Je cherchais alors un emploi assurant un équilibre serein avec Lucie et les enfants.
Le secteur de la rénovation énergétique, porté par les politiques gouvernementales, représentait une opportunité de perspectives économiques plus saines et en pleine expansion. Cela rejoignait mes valeurs initiales de plein air et de respect pour l'environnement, ce que je cherchais à moderniser l'exploitation agricole avec des pratiques plus durables. La rénovation énergétique et

- Des projets réalisés pour illustrer
- Habitat intermédiaire
- Pôle d'échange multimodal...
- Éco-construction

Retiers : l'habitat intermédiaire

Enjeux

- . Développer une offre résidentielle adaptée
- . Adaptation des services de proximité à la diversité des profils socio-démographiques
- . Conciliation de la densification urbaine et de la qualité de l'environnement

Pistes de réflexions

- . Engager des projets de réhabilitation pour intégrer du logement social
- . Développer des projets de réhabilitation jusqu'à la requalification des rez-de-chaussée et l'espace public

Coordonnées

www.retiers.fr
mairie-de-retiers@wanadoo.fr

Le projet

À mi-chemin entre la maison individuelle et l'immeuble collectif, l'habitat intermédiaire offre une alternative intéressante aux modes d'habitat traditionnel. Il se caractérise principalement par un groupement de logements superposés avec des caractéristiques proches de l'habitat individuel.

Dès 2014, les élus identifient un terrain en centre ville, susceptible d'accueillir des logements tout en contribuant à la qualité urbaine du bourg. En 2016, afin de définir le projet, la municipalité lance une étude préopérationnelle sur les besoins sociologiques sur le territoire pour déterminer le programme de l'opération. En 2017 le chantier démarre et l'ensemble a été livré au printemps 2019.

Soutenu par l'EPF, la commune a acheté le terrain de 1200 m², qui comprenait une maison des années 1960 sans caractère particulier. Pour que le projet soit faisable,

Acteurs

La municipalité a porté les études pré-opérationnelles, puis confié le projet au bailleur social Neotoa. L'étude pré-opérationnelle a facilité la recherche d'une structure pour porter l'opération.

Le cabinet Vendredi Architecture et le cabinet de sociologie Idea Recherche ont accompagné la commune pour définir le programme de l'opération : nombre et typologies de logements, commerce éventuel, etc.

L'acquisition du terrain, le désamiantage et la démolition de la maison ont été portés par l'EPF Bretagne : cela a permis à la commune de se concentrer sur la définition du projet avant de racheter l'ensemble à l'EPF. Le département a soutenu le projet à hauteur de 60 000 €.

Le projet a fait l'objet d'une concertation avec les riverains, les commerçants, associations et le CCAS.



des fonds de jardins devaient aussi être mobilisés. Les logements se répartissent sur deux niveaux, av des accès par escaliers extérieurs aux logements situés à l'étage. Le projet prévoit des espaces extérieurs par chaque logement, et garantit l'intimité avec des pare-vu et une réflexion sur l'orientation des bâtiments.

Ils se composent de T2 et T3, dont trois de plain-pied qui sont adaptés au handicap et au vieillissement. L'opération comprend aussi une unité commerciale et logement T4 qui accueille en colocation les résidents à l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

L'opération ne comprend pas de garage, le stationnement se faisant sur l'espace public sur la place Miescisko située à une vingtaine de mètres.

Quelques chiffres

270 000 € pour l'acquisition et la démolition avec un reste à charge de 140 000 € pour la commune qui a récupéré 60 000 € lors du transfert des terrains à Neotoa.

883 m² de surface habitable.

1 546 859 € le coût total de la construction par Neotoa. L'organisme ayant bénéficié d'une subvention de 133 600 €, de Roche-aux-fées Communauté, du département, de l'État et de la caisse des dépôts.

Tonneins : pôle d'échange multimodal

Enjeux

- . Encourager les mobilités douces et l'intermodalité
- . Renforcer les liens avec les territoires et les intercommunalités limitrophes
- . Développer la connexion avec d'autres centralités

Pistes de réflexions

- . Réaménager les gares locales en pôles multimodaux
- . Végétaliser les abords des espaces dédiés aux mobilités douces
- . Installer des places de parking réservé au covoiturage
- . Organiser des événements conviviaux sur l'intermodalité

Coordonnées

www.valdegaronne.fr/
pem-gares@vg-agglo.com

Le projet

Les Pôles d'Echanges Multimodaux de Marmande et Tonneins, centralités du Val de Garonne, ont vocation à former un réseau qui renforcera la cohérence du territoire autour de la valorisation des mobilités, dont le train.

Le Pôle d'Echanges Multimodal s'articulera autour de 2 grands espaces. Tout d'abord, le parking composé de 77 places de stationnement dont 3 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à moins de 10 mètres de l'accès aux quais, 6 arrêts-minutes, 10 places courte durée (disque bleu, 1h30), 55 places longue durée (non régulées) et 4 places de stationnement pour les motos et scooters.

Ensuite le parvis de la gare dédié aux mobilités actives (piétons, vélos...). 30 stationnements pour les vélos seront aménagés (10 appuis-vélos et 20 abris-vélos sécurisés)

Acteurs

Val de Garonne Agglomération est le maître d'ouvrages en collaboration avec la commune de Tonneins. Suez et Super 8 sont l'équipe de la maîtrise d'œuvre.

Le Pôle d'Echanges Multimodal a mobilisé plusieurs financeurs : l'Europe au travers du Feder ou Fonds Européen de Développement Régional (26,5 % soit 521 987 €), la Région Nouvelle-Aquitaine (25 % soit 487 707 €), Val de Garonne Agglomération (20 % soit 394 384 €), l'État (17 % soit 334 179 €), l'Agence de l'Eau Grand Sud-Ouest (10 %), France Relance Vélo (1 %), le Département de Lot-et-Garonne (0,5 % représentant un remboursement des frais engagés sur la partie départementale du boulevard).

Une concertation a été menée à l'attention des habitants du territoire et des usagers de la gare.



La circulation piétonne et vélos sera caractérisée et sécurisée, la végétalisation et la désimperméabilisation des sols sera importante (le parking sera constitué de pavés enherbés).

Une piste cyclable sera aménagée sur le site et sera, à court terme, raccordée à la liaison cyclable prévue en 2025 vers le collège Germillac dans le cadre du Schéma vélo de l'Agglomération. Le boulevard sera sécurisé par la réduction de la chaussée et la mise en œuvre de plateaux ralentisseurs, accueillant ainsi des emplacements réservés aux taxis, cars régionaux et transports scolaires, au TAD (Transport À la Demande) et à la ligne régulière.

La végétalisation sera mise en place en grande partie sur le parvis, mais aussi le long de la piste cyclable, pour lutter contre les îlots de chaleur.

Quelques chiffres

84 participants à la concertation non réglementaire portée par Val de Garonne Agglomération et la commune de Tonneins.

70 arbres vont être implantés contre 9 aujourd'hui traduisant une volonté de végétalisation de l'espace du parvis.

2.4 M€ TTC en coûts global pour réaliser le pôle d'échange multimodal soutenu à hauteur de 70% de subvention et un reste à charge d'environ 30% pour l'agglomération.

Une bibliographie

- BIMBY et rénovation énergétique
- Conciergerie innovante
- Autopartage
- Géothermie et logement social
- Parking silo à vélo
- Serre photovoltaïque
- Collocation intergénérationnelle
- ...

Saint-Brandan : Âges & vies

Enjeux

- Développer une offre résidentielle adaptée
- Amélioration de la cohabitation
- Gestion foncière dans un contexte contraint
- Adaptation des services de proximité à la diversité des profils socio-démographiques

Pistes de réflexions

- Diversifier le parcours des seniors par l'habitat partagé
- Inclure les promoteurs à la rénovation du bâti par le montage de colocation seniors
- Soutenir les métiers d'aide à la personne

Coordonnées

ageservie.com
ajlescompas@ageservie.com



Le projet

Ce projet répond à un manque d'établissements pour les personnes dépendantes et celles qui ne veulent plus d'isolement social. C'est une colocation en habitat partagé pour 8 personnes âgées avec un soutien de vie 7J/7. Un entre-deux entre le domicile et l'Éhpad.

Sur un terrain de 2 800 m² à proximité immédiate du bourg, Âges et vie va construire deux maisons de 380 m². Dans chacune d'elles, huit appartements d'environ 30 m², avec chambre et séjour, salle d'eau et entrée, privative avec terrasse, une pièce commune de 100 m² avec salon, salle à manger et cuisine. Avec, en outre, accès à charge entre 1 500 et 1 800 € de coût mensuel. Le tarif comprend : le loyer, les charges locales, les frais d'achats alimentaires et les fonctions de promoteur, de gestionnaire immobilier et de prestataire de services à la personne, sans faire appel aux finances communales.

Acteurs

Âges & Vie Services propose une prestation de service à la personne (SAIP) et de service d'aide à l'accompagnement à domicile (SAD). La société Âges et vie assure les fonctions de promoteur, de gestionnaire immobilier et de prestataire de services à la personne, sans faire appel aux finances communales.

D'autres maisons d'Âges & Vie sont prévues dans le département. Des villes où il n'y a pas de minimum de services. Pour mener un projet de A à Z, il faut compter trois ans. En France, Âges & Vie gère 90 maisons actuellement et en vise 300 à l'horizon 2024.

Un auxiliaire de vie, présente de 7h 30 à 20h 30, gère

La nuit, un système de téléalarme permet au colocataire d'appeler l'auxiliaire de vie en cas de besoin intermédiaire d'urgence, mais ce n'est pas une structure médicalisée. Les professionnels paramédicaux et les médecins traitants continuent à suivre leurs patients.

Les auxiliaires de vie connaissent leurs habitudes de vie, leurs centres d'intérêt, leur histoire, leur permettant de construire une relation de proximité. Les habitants sont invités à participer à la préparation des repas, pris collectivement et chaque après-midi aux activités : mandala, jardinage, Tricotons, peinture...

Quelques chiffres

8 chambres pour chaque maison, dont un espace de vie partagé.

88 ans, la moyenne d'âge des colocataires qui sont du secteur.

1500 à 1800€ de coûts mensuels.

3 ans Premiers contacts avec Âges et vie, novembre 2018 ; permis de construire accordé le 29 octobre 2019 ; début des travaux mars 2020 ; achèvement prévu en avril 2021, pour une installation des premiers locataires l'été. Proximité aux Brandaniens.

Accueil de population et qualité de vie... 7 hectes réédigés par des citoyens pour un territoire durable et un avenir souhaitable. 4

Périgueux : opération BIMBY

Enjeux

- Développement de la mixité sociale
- Gestion foncière dans un contexte contraint
- Préservation du cadre de vie et du patrimoine

Pistes de réflexions

- Accompagner les propriétaires aux démarches BIMBY
- Intégrer les démarches BIMBY dans le processus de rénovation (thématique, accessibilité, destination d'un bien)
- Favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie

Coordonnées

bimby.perigueux.fr
viviandes.fr



Le projet

Dans un contexte de contraintes amplifiées qui s'exercent d'une part sur les mobilités du quotidien, avec la hausse du coût de l'énergie, et d'autre part sur la construction, mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette, rarefaction et renchérissement du foncier.

On s'est penché sur cette question lors de la révision de notre PLU communal en 2015. On commençait à recenser les terrains à bâtir, les zones potentiellement urbanisables pour y définir des règles. On avait très peu de terrains qui restaient encore à urbaniser.

On a eu un travail assez fin réalisé par le bureau d'études sur la taille des parcelles, leur constructibilité, et puis également un point un peu plus sociologique qui habitait ces maisons, de quelle génération ils étaient, etc... On a vu que une large majorité de propriétaires avaient plus de 60 ans, voire 70 ans et donc, qu'on avait un potentiel de mutation dans

les années à venir relativement important. Ce travail d'analyse a été très important pour nous guider dans la rédaction de notre nouveau PLU.

Le BIMBY consiste à organiser une densification douce et diffuse des espaces bâtis, à l'initiative des habitants, dans le cadre d'opérations orchestrées et animées par la collectivité de façon, notamment, à faire revenir les familles en ville et permettre le maintien à domicile des personnes âgées.

Cela implique bien sûr une autorisation d'urbanisme, et tout un volet communication pour faire connaître le démarche auprès des habitants. La médiation avec les riverains est aussi importante, pour s'assurer qu'il y ait une bonne acceptabilité de ce projet auprès d'eux. Non seulement on parle dans la famille, mais aussi avec le voisinage.

Acteurs

Le 31 décembre 2018, la ville de Périgueux et les Villes Vivantes sont devenus les premiers partenaires. Le Communauté Urbaine du Crésud/Montceau et Villes Vivantes ont formé le second équipe à réaliser la performance avec la reconduction de l'opération sur 3 ans.

Pour développer tous les projets d'habitat, le bureau d'études Villes Vivantes a mis en place un accompagnement gratuit au sein duquel les urbanistes répondent aux questions, proposent leurs idées, modélisent le projet en 3D et accompagnent dans les démarches.

Le bureau d'études est très en lien avec les professionnels locaux de l'acte de bâtir : relations, géomètres, architectes ou maîtres d'œuvre, mais aussi tout le tissu artisanal local. Cela permet de proposer des ressources pour des porteurs de projets qui sont un peu dans le flou quand ils se retrouvent face à ce type de professionnels.

Accueil de population et qualité de vie... 7 hectes réédigés par des citoyens pour un territoire durable et un avenir souhaitable. 4

Le Département des Yvelines : Mobilité Y

Enjeux

- Encouragement des mobilités douces et intermodales
- Renforcer les liens avec les territoires et les inter-communalités limitrophes
- Développement de la connexion avec d'autres centralités

Pistes de réflexions

- Mise à disposition d'un véhicule électrique dans chaque commune rurale du territoire
- Installation de bornes de recharges électrique, surtout en zone d'habitat collectif
- Installation d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques producteurs d'énergie verte.

Coordonnées

www.ny-numerique.fr
energie@ingenierie.fr



Le projet

Les véhicules électriques (VE) sont de plus en plus populaires depuis 2021. Toutefois, cette croissance du marché ne reflète pas la réalité de tous les Français, puisque les communes rurales sont encore trop désertées par les opérateurs. Chaque commune rurale du département dispose d'une borne de recharge et d'un véhicule électrique en autopartage. Deux d'ont seront protégés par une ombrière équipée de panneaux photovoltaïques producteurs d'énergie verte.

Après avoir validé l'emplacement de la station de charge, la commune sélectionne un utilisateur ou une berline en tant que véhicule d'autopartage. La mairie n'engage aucune dépense pour ce projet pris en charge par le Département. Chaque commune aura défini en amont les plages horaires de location et la durée maximale possible. L'entretien du véhicule est

également sous la responsabilité des communes. Le véhicule électrique en autopartage est destiné aux élus et agents territoriaux afin de simplifier leurs déplacements ; Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, pour briser l'isolement et leur permettre de se rendre à leurs rendez-vous, comme une formation ou un entretien d'embauche par exemple ; Associations désignées par les maires, maison de la vie locale.

Les VE à usage partagé de MobilitéY, plus précisément des Renault Zoe et des Peugeot Partner, peuvent être réservés via une application mobile. Leur utilisation, s'opère en boucle fermée - c'est-à-dire que le véhicule est pris et ramené au même endroit.

Acteurs

Le dispositif MobilitéY est financé par le Département des Yvelines et conçu par l'opérateur Seine-et-Yvelines Numérique. Seine-et-Yvelines Numérique assure le pilotage et la coordination des acteurs, de la définition juridique au pilotage et cadencement des travaux.

L'agence départementale au service des communes et intercommunalités rurales, ingénierie, organise les rendez-vous et pourra faire appel aux agents logistiques des Territoires d'Action Départementale. Les agents logistiques seront recrutés par Activ'Y, l'agence d'insertion des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Fondation Rooie, qui accompagne les publics fragiles dans leurs problématiques de mobilité. Dans le cadre d'un mécanisme de compétences, Rooie deviendra le responsable de la hotline auprès des utilisateurs. Carport solaire, attribuaire du marché, a réalisé les ombrières photovoltaïques du projet.

Quelques chiffres

13 communes du canton de Bonnières-sur-Seine sont équipées progressivement

2 ans déploiement pilote sur entre juin et septembre 2023

1,6 million d'euros de budget du projet pilote

15 à 20 panneaux pour l'alimentation des bornes de recharge

Le covoituration solidaire : Autolien

Enjeux

- Renforcer les liens avec les territoires et les inter-communalités limitrophes
- Développement de la connexion avec d'autres centralités
- Réduction de l'auto-soloisme

Pistes de réflexions

- Développement des solutions de covoituration solidaire sur l'ensemble des bassins de vie
- Renforcer un réseau d'acteurs incluant les associations de mobilité solidaire, CCAS, Maison France Service, MDS, etc...
- Soutenir les modes de recrutements des bénévoles conducteurs

Coordonnées

ville-montiscard.fr/associations/autolien-transport-solidaire/autolien.asso@gmail.com



Le projet

Ce trajet partagé par un ou plusieurs passagers et le conducteur permet à la fois une réduction des frais de transport mais également des émissions de CO2. C'est aussi l'occasion de rencontrer des personnes d'horizons différents et de venir en aide au prochain. Solidaire, le covoiturage offre des possibilités de déplacements à des personnes qui n'ont pas les permis, de voiture ou ne disposant des moyens suffisants par exemple. Cette solution est là pour aider les personnes exclues de la mobilité par leur condition sociale, géographique ou économique.

C'est l'objectif d'Autolien qui propose un service de déplacement solidaire, occasionnel mais aussi bénévole et favorisant la mobilité des personnes, de tout âge, valides et autonomes. Les besoins des usagers varient du rendez-vous médical, familial, administratif.

Autres références

À Brezouac, en territoire rural, l'entreprise d'insertion des Ateliers du Bocage a construit, en partenariat avec la Fondation PSA, un service d'auto-partage et de déplacement solidaire, occasionnel mais aussi bénévole et favorisant la mobilité des personnes, de tout âge, valides et autonomes. Les besoins des usagers varient du rendez-vous médical, familial, administratif.

Quelques chiffres

3€ Aller-retour jusqu'à 8km et pour un Aller-retour supérieur à 8 km : 40 centimes par kilomètre, dans un rayon de 20 km

24 adhérents dont 13 passagers et 11 conducteurs majoritairement retraités

8 communes concernées Aguyevates, Barzelle, Bellebeze-Lauragais, Donville, Montiscard, Montaur, Montrun-Lauragais et Pouze

Des chauffeurs bénévoles, selon leurs disponibilités, se proposent de transporter des personnes (horaires entre 9h et 18h, dans un rayon de 20km). Les bénéficiaires (passagers) les appellent directement pour organiser leur déplacement et ainsi fixer l'horaire du trajet.

Accueil de population et qualité de vie... 7 hectes réédigés par des citoyens pour un territoire durable et un avenir souhaitable. 5

Chennebrun : Multibrin

Enjeux

- Accompagnement de l'activité économique des différentes centralités
- Soutien au développement de l'économie sociale et solidaire pour favoriser les mobilités
- Développement de la filière de l'alimentation locale

Pistes de réflexions

- Consulter les habitants pour définir les besoins
- Réhabiliter le patrimoine communal
- Mutualiser un local commercial avec les associations
- Rédiger une convention d'engagement pour privilégier l'emploi d'habitants

Coordonnées

https://www.chennebrun.fr/ab@insertion.com



Le projet

Chennebrun n'est pas épargnée par la désertification des commerces dans les campagnes. Quand le village perd sa boutique, une boulangerie, c'est toute la commune qui en trouve affectée. Il faut désormais parcourir 24 km aller/retour pour trouver du pain.

Des habitants du projet, la municipalité interroge les habitants sur leurs attentes par l'intermédiaire d'un questionnaire envoyé par courriel ou distribué dans les boîtes aux lettres. Les besoins tournent autour des produits du quotidien de première nécessité : eau, lait, pain. La consultation n'a permis que de confirmer ce que Chennebrun mais rayonne sur les communes environnantes.

La boutique nommée Multibrin propose de nombreux produits locaux et de multiples services : épicerie de produits locaux et de première nécessité, relais de poste, dépôt de pain, etc. Le commerce de proximité multiplie les initiatives pour éviter aux habitants de faire de nombreux

kilomètres et devient un lieu d'échanges et de convivialité. La conciergerie obtient un accord pour devenir relais de Poste après plusieurs échanges avec la direction des services postaux (envoi de courriers, de colis, achat de timbres et retrait d'argent).

Un responsable est engagé et trois bénévoles du RSA viennent à rendre pour une durée de six mois. Ce sont des emplois tremplin IAE (insertion par l'activité économique) permettent d'être accompagnés vers le retour à l'emploi. Pour remporter l'approbation des habitants, ADS Insertion s'engage à embaucher à la conciergerie deux demandeurs d'emploi du village en CDD (contrat à durée déterminée d'insertion).

Acteurs

Par l'intermédiaire de l'ADRESS (Agence pour le Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires), le Maire de Chennebrun rencontre deux autres conciergeries normandes.

ADS Insertion, accueille et emploie des personnes issues des cursus ruraux du sud de l'Eure et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle loue les locaux à moindre coût à la municipalité, qui est à l'initiative du projet.

La municipalité n'a pas les moyens de remettre en état le bâtiment qui appartient à la commune. Elle fait appel aux fonds du programme européen Leader destiné à soutenir des projets innovants dans les territoires ruraux. Le Département de l'Eure et la Poste apportent également un financement.

Quelques chiffres

650 clients par mois en moyenne

4 salariés et ouvert 6 jours par semaine

140 000 € de travaux nécessaires pour rénover le bâtiment et contribuer à l'investissement d'équipement.

Accueil de population et qualité de vie... 7 hectes réédigés par des citoyens pour un territoire durable et un avenir souhaitable. 6

Montpellier : l'Accorderie

Enjeux

- Soutien au développement de l'économie sociale et solidaire pour favoriser les mobilités
- Favoriser l'insertion et la ré-insertion professionnelle

Pistes de réflexions

- Soutenir la mise en place d'une Accorderie locale avec des membres d'associations (Emmaüs, Secours populaires...)
- Inscrire les Territoires et Espace de Vie Sociale locaux dans l'organisation d'une Accorderie intercommunale
- Fédérer les associations existantes autour d'une banque de temps pour renouveler leurs membres

Coordonnées

www.accorderie76-ressau-des-accorderies-de-france/montpellier@accorderie.fr



Le projet

L'Accorderie est un réseau d'échanges de services, basé sur une monnaie sociale : le temps. Ces services échangés, individuels, collectifs ou associatifs, sont une porte d'entrée, un prétexte à la création du lien social, du vivre ensemble, avec un souci de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. L'Accorderie a pour missions de lutter contre la précarité et l'isolement, et de développer le pouvoir d'agir des habitants du territoire.

Un service n'est plus bénévole mais rendu à son bénéficiaire dans l'attente que celui-ci offre un service à son tour à une autre personne ou à l'association. Ce système de réciprocité valorise chacun et chacun dans sa capacité à identifier et proposer ses savoirs et savoir-faire et à accepter son besoin des compétences d'autrui.

Chaque membre possède un compte temps. Chaque offre apparaît sur la page web de l'Accorderie locale où la personne est devenue membre et dans un annuaire papier pour les Accorderies qui n'ont pas accès à Internet. Dans

Quelques chiffres

535 accordeurs en 2022 dont 385 de femmes.

846 heures /an d'échanges individuels et collectifs.

6h de temps que consacre chaque accordeur à minima au fonctionnement de l'association en contre partie de son adhésion.

Accueil de population et qualité de vie... 7 hectes réédigés par des citoyens pour un territoire durable et un avenir souhaitable. 6

Et après ?

- **Des récits évolutifs**
 - Présenter ces récits aux habitants durant des événements locaux
 - Améliorer les récits en récoltant les retours des habitants sur leurs ressentis
- **Organiser une deuxième rencontre élus – Codev set ?**
 - Recueillir vos remarques et réactions sur les récits
 - Identifier des habitants et techniciens qui seraient intéressés par la démarche
 - Échanger sur les futurs projets en lien

COnseil
de DEVeloppement

CODEV du Sud-Est Toulousain

**Retrouvez nos conférences, retours d'ateliers
et actualités sur les réseaux !**

